

ONF

Nouveau Plan d'Aménagement de la Forêt de Fontainebleau pour la période 1996-2016

REUNION DU 15 NOVEMBRE 1993 A L'ERMITAGE DE FRANCHARD

La Direction Régionale ONF de l'Ile-de-France et le Service Départemental ONF de Seine-et-Marne ont convié le 15 novembre 1993, les scientifiques, les représentants des administrations concernées, les journalistes et les associations de protection de la nature, dont l'ANVL et les AFF, à une réunion d'information sur l'avancement des études préalables à l'aménagement de la Forêt de Fontainebleau pour la période 1996-2016.

Après quelques mots d'accueil de Monsieur Xavier LAVERNE, Directeur Régional Ile-de-France à l'adresse des nombreux participants, parmi lesquels on remarquait Monsieur F. CLOUD, Directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt, Monsieur GERAULT, Inspecteur des Sites à la Direction régionale de l'Environnement Ile-de-France (DIREN), des professeurs d'université, comme Anne-Marie ROBIN, des représentants du Museum National d'Histoire Naturelle, il appartenait à Madame Myriam LEGAY, adjointe de Monsieur Pierre LEROY, de faire le point sur l'avancement des études préalables à l'établissement du futur plan d'aménagement de la Forêt de Fontainebleau.

Précisons tout de suite que l'élaboration de ce plan se place dans un contexte classique de gestion sylvicole, d'accueil du public et de maintien d'une grande faune sauvage,

en dehors des perspectives que pourrait offrir, à moyen terme, l'adoption d'un statut de forêt de protection, sans parler d'un éventuel statut de parc national, idée déjà évoquée en 1948 et reprise récemment, avec le patronage de personnalités connues. Rappelons à nos lecteurs que ce nouveau plan d'aménagement a été décidé par l'ONF en 1991, à la suite de la publication du "LIVRE VERT 1990" des AFF et du rapport de la Commission présidée par le Professeur Jean DORST, Directeur du Museum National d'Histoire Naturelle. Il s'agit d'une révision anticipée du plan d'aménagement élaboré en 1970 pour la période initialement comprise entre 1970 et 2000 et ramenée ainsi de 1970 à 1995.

I) PREMIERE PHASE DU TRAVAIL

La phase préliminaire du travail entrepris par l'ONF a consisté en l'acquisition "d'outils" pour l'analyse complète du massif forestier.

1) Le premier des outils présentés a été la nouvelle carte du massif, mise à jour et informatisée (logiciel PC/ArcInfo) grâce à un travail minutieux et relativement ingrat dans lequel s'est impliqué l'ensemble des personnels du massif. L'ONF dispose donc aujourd'hui d'une carte aussi précise que possible des limites et du parcellaire actuel du massif, qui servira de cadre pour le recueil de toutes les données cartographiques. L'élaboration de la carte s'est accompagnée d'un travail de fond sur le

foncier, qui s'est traduit par la constitution de bases de données foncières (cadastres, bornes...).

2) Le second outil présenté a été la carte de photo-interprétation.

L'analyse et la cartographie des peuplements est une des phases déterminantes de l'aménagement, mais aussi l'une des plus délicates. Aussi l'ONF s'est-il doté d'un second outil constitué par une carte de photo-interprétation. Cette carte a été établie à partir d'une couverture photographique aérienne du massif, confiée au spécialiste qu'est l'Institut Géographique National. La photo-interprétation a été assurée également par le spécialiste en la matière : l'Inventaire Forestier National. La carte ainsi obtenue constitue l'ébauche et le cadre de la carte des peuplements.

Elle permet déjà, grâce à la rapidité des traitements informatiques, de se livrer à quelques analyses. Ainsi, l'étude de l'évolution de la répartition respective feuillus/résineux permet de mettre un terme au vieux débat sur l'enrésinement. Aucun mouvement vers l'enrésinement n'apparaît. Au contraire, le forestier a souvent privilégié les feuillus, en particulier par l'amélioration progressive des peuplements à l'occasion des éclaircies.

La photo-interprétation qui permet de distinguer en rouge les feuillus et en foncé les résineux montre clairement qu'en 1993, la forêt est parvenue à un point d'équilibre entre les essences, avec les résultats comparatifs suivants :

	1969	1993
Nature des Peuplements	Surfaces (en Ha)	
Feuillus purs	9.314	10.170
Résineux purs ou dominants	6.848	3.540
Feuillus et Résineux mélangés	-	3.110
Landes et clairières	455	-
Totaux	16.617	16.820

A noter, outre l'augmentation de la superficie du massif domanial (Bois de Sainte-Marie) qu'il y a eu de 1969 à 1993 un double passage :

- des feuillus vers les résineux, dans certaines parcelles,
- des résineux vers les feuillus, dans d'autres parcelles,

passages plus nombreux que les précédents, puisque les surfaces en peuplements feuillus ont augmenté de 856 hectares en 24 ans. Ceci résulte du fait que pour les coupes d'amélioration pratiquées avec une rotation de 10 ans, l'ONF tend à éliminer les résineux au profit des feuillus, en particulier des chênes.

3) Le catalogue des stations forestières est un troisième outil, qui permettra de mieux connaître et de cartographier les conditions écologiques extrêmement variées qui règnent dans le massif. C'est un instrument essentiel en particulier dans la perspective d'une gestion sylvicole fine et variée.

La réalisation de ce catalogue a été confiée à Anne-Marie ROBIN, pédologue à l'Université Pierre et Marie Curie, et spécialiste du massif de Fontainebleau. Il est aujourd'hui achevé, après trois années d'études.

Anne-Marie Robin a défini ainsi 80 stations réparties en huit "Régions" de la forêt, donnant une description pédologique fine et tous les paramètres physico-chimiques des sols, éléments particulièrement importants pour le gestionnaire forestier.

4) Le quatrième outil est l'intervention du Museum National d'Histoire Naturelle.

En effet, l'un des points importants du "cahier des charges" du prochain aménagement concerne la prise en compte des richesses écologiques du massif. Aussi

l'ONF a-t-il confié au Muséum National d'Histoire Naturelle l'étude des zones remarquables sur le plan écologique.

Le premier volet de cette étude a été livré : il consiste en un premier zonage, dont les éléments doivent être, à l'occasion d'un dialogue entre spécialistes et gestionnaires, précisés, assortis d'objectifs de gestion hiérarchisés et de conseils de gestion, qui pourront se traduire par tout un éventail de mesures, allant de prescriptions sylvicoles jusqu'à la mise en place de nouvelles réserves.

La concertation sur la gestion des réserves a d'ailleurs déjà pris un rythme de croisière avec le groupe de travail créé lors de la dernière réunion de la Commission des réserves biologiques. Ce petit groupe d'une dizaine de personnes - naturalistes et associatifs, dont deux membres des AFF : Ghyslaine BEAUX et Robert MOIGNARD - s'est déjà réuni cinq fois pour parcourir les Réserves de Baudelut, du Chêne Brûlé, du Mont-Merle et de Chanfroy, ainsi que la platière des Couleuvreux. Certaines décisions et découvertes sont déjà prêtes à être présentées à la Commission lors de sa prochaine réunion, en mai 1994.

II) APRES L'ACHEVEMENT DE CETTE 1^{ère} PHASE,

l'ONF procède, actuellement à des relevés précis sur le terrain et à une large concertation avec les Associations, en particulier avec l'ANVL et les AFF, en organisant d'autres groupes de travail chargés d'étudier, entre autres :

- les problèmes d'accueil du public : objectifs et conception,

- la gestion de la grande faune sauvage,
- l'aspect paysager à prendre en compte dans les aménagements sylvicoles, etc.

A cet égard, les AFF ont noté l'arrivée, au sein de la Direction Générale de l'ONF, à Fontainebleau, aux côtés de Monsieur PERROTTE, de Monsieur Peter BREMAN, ingénieur paysagiste, qui était en poste au CEMAGREF, à l'école des Barres, à Nogent-sur-Vernisson, et dont nos lecteurs avaient apprécié la communication faite lors du Congrès Forestier International de Paris en 1991 (voir Bulletin n° 92/1).

Sachez, enfin, amis lecteurs, que les AFF ont formulé une demande auprès de l'ONF, à l'occasion de cette première réunion : celle de maintenir et même d'étendre les surfaces de landes si caractéristiques de Fontainebleau dont l'intérêt paysager et floristique est reconnu de tous.

Un gros travail reste à accomplir avant la remise au Ministre de l'Agriculture, le 31 décembre 1995, du plan d'aménagement de la Forêt.

Merci aux représentants régionaux et locaux de l'ONF d'avoir accepté d'y associer les AFF, qui souhaitent que l'ONF fasse un effort de communication envers le public, afin d'éviter les polémiques et les procès d'intention, comme cela a été le cas dans un passé récent.

RENÉ PIERRE ROBIN ■